



Paris, le 8 juillet 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

10^{èmes} RENCONTRES FINANCIERES INTERNATIONALES PARIS EUROPLACE PARIS, 8 & 9 JUILLET 2003

Malgré les tensions internationales, les 10^{èmes} Rencontres Financières Internationales Paris EUROPLACE 2003 ont vu une participation accrue des investisseurs américains et internationaux.

Le succès de l'euro et l'élargissement de l'Europe renforcent la fluidité des marchés et confirment les opportunités de développement d'activités pour les places financières d'Europe continentale. Dans ce contexte concurrentiel, la Place de Paris affirme son positionnement comme point d'accès privilégié à la zone euro.

Le thème retenu, cette année, « Bâtir le Long-Terme » a permis de centrer le débat sur les relations entre les émetteurs et les marchés financiers, plus particulièrement dans le cadre de l'organisation des marchés européens après 2005.

Lors des conférences plénières tenues dans la matinée, Gérard MESTRALLET, Président, Suez, a souligné qu'à son sens, il ne convenait pas de faire de la publication de comptes trimestriels une obligation générale, car ce rythme de publication ne convient pas à l'ensemble des secteurs d'activités, et la généralisation d'une telle réglementation ne peut que contribuer au "court-termisme" des marchés financiers.

Alexander SCHAUB, Directeur Général Marché Intérieur, quant à lui, indique que la Commission européenne a aujourd'hui pour principaux objectifs d'approfondir l'intégration des marchés financiers européens, en particulier en direction des marchés de détail, de préparer l'élargissement à de nouveaux Etats membres et de poursuivre les discussions avec nos principaux partenaires, en particulier américains, pour veiller aux impacts de la globalisation des marchés.

Au cours de son allocution lors du déjeuner, Francis MER, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, s'est félicité de l'aboutissement de la réforme des autorités de régulation des marchés de valeurs mobilières avec la prochaine mise en place de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

Par ailleurs, il a indiqué que, dans le cadre de la politique d'attractivité définie à la Baule le 27 juin dernier, figure une **mesure en faveur des cadres impatriés** sur laquelle le Premier Ministre l'a chargé de faire des propositions. La mesure à l'étude, qui constitue l'une des demandes prioritaires de Paris EUROPLACE, devra intégrer des dispositions d'allègement en matière fiscale et de cotisations sociales.

Francis MER a conclu son discours en rendant hommage à Marc VIENOT pour son action à la tête de Paris EUROPLACE. "Il aura beaucoup fait, avec ses équipes, pour faire progresser l'idée que **l'industrie financière** est une industrie **comme les autres**, et qu'elle justifie ainsi l'attention des Pouvoirs publics. C'est le sens de la suppression de la contribution sur les institutions financières, qui a été décidée suite à notre rencontre de l'année dernière. Mais une place de Paris forte est **aussi** dans l'intérêt des entreprises **non financières**, qui y trouvent les ressources de leur développement. Gérard MESTRALLET, lorsqu'il prendra la tête de votre association, illustrera parfaitement cette communion d'intérêt".

Francis MER a ajouté qu'il demandait à Paris EUROPLACE d'accentuer son action en Europe pour nourrir l'élaboration du droit communautaire et réfléchir à « l'après 2005 » à l'échéance du Plan d'action de la Commission, dans une vision nécessairement prospective qui est indispensable.

Enfin, comme l'a rappelé Marc VIENOT lors de son discours d'introduction, l'Association Paris EUROPLACE, au delà de son rôle de carrefour des investisseurs internationaux, est devenue un lieu privilégié de l'élaboration de la stratégie à long-terme de la Place financière de Paris.

Quatre groupes projets réunissant des représentants d'émetteurs, investisseurs et intermédiaires financiers, ont été lancés au cours de l'année 2003:

- « **Comité de droit financier** » présidé par Pierre BEZARD, Président Honoraire de la chambre commerciale, économique et financière de la Cour de Cassation. A l'instar du Financial Markets Law Committee de Londres, ce groupe vise à proposer de nouvelles réformes en matière d'environnement juridique et réglementaire (titrisation, réformes des valeurs mobilières, droit de la faillite) ;

- groupe « **Emetteurs** », présidé par Patrick LANGLOIS, Vice Président du Directoire Aventis, et Eric BOURDAIS de CHARBONNIERE, Président du Conseil de Surveillance, Michelin & Cie. Ce groupe est chargé de préciser les attentes des émetteurs vis à vis de la Place financière de Paris en matière d'analyse financière, de notation, de périodicité des comptes ainsi que vis à vis du futur marché financier européen ;

- groupe « **Europe post 2005** », créé en juin 2003. Celui-ci a pour objectif d'intégrer en amont la vision des acteurs de la Place de Paris pour l'organisation des marchés financiers européens;

- groupe « **Développement Durable** », confié à Daniel LEBEGUE. Ce groupe de travail devra définir les priorités d'actions des émetteurs et investisseurs de la Place financière de Paris dans l'ensemble des domaines du développement durable.

Gérard MESTRALLET succèdera à Marc VIENOT, le 1^{er} septembre 2003, comme Président de Paris EUROPLACE. Il poursuivra les trois objectifs prioritaires de l'Association: mieux intégrer les attentes des émetteurs dans la stratégie et l'action de la Place financière de Paris, valoriser le rôle de Paris comme pôle leader dans la zone euro, et développer la présence de la Place financière de Paris auprès des instances européennes.